

Caen, le 4 juillet 2025

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 4876015

Cette annonce a été mise en ligne le **05/07/2025** sur www.agriculteur-normand.com

Pour le département : **ORNE**



P. FEREY

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 mai 2022,

Monsieur Henri Alexis Auguste DEROUET, en son vivant ecclésiastique, demeurant à GIEL-COURTEILLES (61210) 570 impasse des Cours.

Né à TORCHAMP (61330), le 4 janvier 1929.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à CAEN (14000) (FRANCE), le 4 août 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence de LAUZAINGHEIN, Notaire au sein de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « NOW NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à PARIS (75005) 1 Place Paul Painlevé, le 2 juillet 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Laurence de LAUZAINGHEIN, notaire à PARIS 75005, référence CRPCEN : 75304, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'ARGENTAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.